

## Des labels pour six Villes ou Pays d'art et d'histoire

### Communiqué de presse



#### Contacts presse

Département de l'information et de  
la communication

Service de presse  
01 40 15 83 31  
[service-de-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-de-presse@culture.gouv.fr)

#### Direction de l'architecture et du patrimoine

Département de la communication et de la  
documentation

Christine de Rouville  
01 40 15 35 84  
[christine.de-rouville@culture.gouv.fr](mailto:christine.de-rouville@culture.gouv.fr)

Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, sur proposition du Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire, réuni le 13 novembre 2008, a décidé d'attribuer le label *Ville d'art et d'histoire* à trois villes :

- **Mulhouse**, première ville d'Alsace à se voir ainsi attribuer le label. Le Conseil national a souligné la qualité de l'approche urbanistique de la Ville et de son patrimoine contemporain ;
- **Uzès**, qui a été l'une des premières villes en France à se doter d'un secteur sauvegardé et qui n'a eu de cesse depuis de travailler sur la qualité de ses espaces ;
- **Orléans**, située au centre du Val de Loire, site inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité, qui a fait de la Loire, qui la traverse, l'un des axes stratégiques de son urbanisme.

La Ministre de la Culture et de la Communication décerne également le label *Pays d'art et d'histoire* à trois autres collectivités territoriales :

- **le Pays des Pyrénées cathares**, qui souhaite faire de la connaissance du catharisme l'un des axes majeurs de sa convention avec l'État ;
- **la communauté de communes du Confolentais** - vingt-six communes autour de Confolens - qui devra, à la demande du Conseil national, réfléchir à une ingénierie plus précise autour de ses paysages et à une extension, à terme, au Pays de la Charente Limousine, pour des raisons de cohérence géographique ;
- **le Pays de Loire Touraine**, pour lequel le label constituera un outil de lutte contre l'étalement urbain.

Par ailleurs, Christine Albanel souscrit à la proposition du Conseil national d'étendre le label Ville d'art d'histoire de la ville d'**Elbeuf** à l'agglomération, soit neuf communes supplémentaires qui ont en commun une même histoire économique et sociale, présente au travers d'un patrimoine architectural lié en partie à l'industrie drapière.

Enfin, elle entérine la convention rénovée Ville d'art et d'histoire de **Tours**, acceptée par le Conseil.

Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire compte désormais 95 Villes d'art et d'histoire et 42 Pays d'art et d'histoire, soit 137 collectivités.

Avec l'attribution des ces nouveaux labels, Christine Albanel entend développer la politique de partenariat qu'elle conduit avec les collectivités territoriales autour de la valorisation du patrimoine et de la sensibilisation à l'architecture.

Paris, le 17 novembre 2008